Jean-Baptiste André Godin à Gaston Ganault, 25 juin 1876

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (17)
Collation3 p. (476r, 477r, 478r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Gaston Ganault, 25 juin 1876, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 22/11/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/48891

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction25 juin 1876
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
DestinataireGanault, Gaston (1831-1894)
Lieu de destinationVorges (Aisne)

Description

RésuméSur la séparation des époux Godin-Lemaire et la liquidation de la communauté de biens. Godin regrette que Gaston Ganault n'ait pas été présent à la réunion du jour. Sur les comptes de Godin et d'Esther Lemaire. Sur le choix de Goblet en tant qu'avocat : Godin avoue qu'il ne s'est pas entendu avec lui pendant « notre long séjour à Versailles » et que sa « réputation de socialiste et de spiritualiste » devait impressionner Goblet.
SupportLa signature de la lettre n'est pas copiée.

Mots-clés

Procédure (droit)
Personnes citées

- Goblet, René (1828-1905)
- Lemaire, Sophie Esther (1819-1881)

Notice créée par Équipe du projet FamiliLettres Notice créée le 07/07/2023
Dernière modification le 18/09/2023

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/48891?context=pdf

Guise le 25 Juin 76

Mon cher ami,

Votre absence à la réunion d'aujourd'hui m'a été d'autant plus pénible que j'avais absolument compté sur votre concours jusqu'au dernier moment. D'un autre côté, comme vous avez entre les mains les pièces du dossier que j'avais à consulter pour agir sans vous, cela m'a rendu la chose plus difficile.

Malgré cela, j'ai fait mon possible; mais je serais bien désireux d'être assuré que votre concours ne me fera plus défaut dans de circonstances aussi urgentes.

L'agent d'affaires de Mad.e Godin prétendait toujours capitaliser les intérêts et grossir ainsi sa créance. Mon compte est fait, il peut donc être examiné en même temps que celui que Mad.e Godin a fait présenter à la réunion; il s'élève à environ 200 000 francs, celui de Mad.e Godin à 80 000 fr.

Mes adversaires ont paru, dans la réunion d'hier, éprouver une singulière déception. En présence de ce fait, les notaires ont décidé que Mad.e Godin présentant un compte fondé sur une interprétation des

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/48891?context=pdf

jugements et arrêts qui prescrivent la liquidation que M. Godin, de son côté, présentant un autre compte qui conteste les prétentions de Mad^e Godin en s'appuyant sur une interprétation différente des arrêts, il y avait lieu de renvoyer les parties devant le tribunal pour décider la question. C'est donc un nouveau procès qui va commencer.

Certainement je verrais avec plaisir Godet s'attacher comme avocat à mes intérêts quoique je le croie un peu prévenu contre moi. Je l'ai toujours trouvé très-froid à mon égard lorsque j'ai cherché à causer avec lui, pendant notre long séjour à Versailles. Pourquoi ? Je n'en sais rien. Mais je suis porté à croire que ma réputation de socialiste et de spiritualiste l'impressionnait défavorablement. J'ai le malheur d'être aujourd'hui au milieu des libres-penseurs une exception dans le monde.

Vous ne perdez pas de vue que l'avocat qu'il me faut doit être un homme habile dans le maniement des comptes. Godet est très intelligent, mais je ne sais si les questions de règlement d'intérêts entre parties lui sont familières, si enfin les chiffres ne lui font pas peur.

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/48891?context=pdf

Je vous verrai, je l'espère, avant le 7 Juillet pour causer de toutes ces procédures qui m'assiègent et que je ne puis éviter. Je vous attends au premier jour.

Tout à vous

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/48891?context=pdf